

ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

HUISSIERS DE JUSTICE

W. NOEL - J-D. SANTRAILLE - M. LART - J. LALANNE - F. TARDY - P. FANCELLU - V. ROBERT - C. PLANES

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



ALLIANCE
ATLANTIQUE
PYRÉNÉES
HUISSIERS DE JUSTICE

PAU
64000
3 rue Duplaa

BAYONNE
64100
18 av. L. Tohèque

TARBES
65000
9 C. Gambetta

SOUSTONS
40140
26 rue J. Moulin

ORTHEZ
64300
Rue L. Blum

CASTETS
40260
601 rue Poterie

LANNEMEZAN
65300
59 rue Voltaire

www.notrehuissier.com



L'HUISSIER DE JUSTICE :

Un éventail de services

Le recouvrement des impayés

Le propriétaire, le locataire

L'entreprise, la famille

Les obligations alimentaires

Les permis d'urbanisme

Les jeux et concours

Les conflits de voisinage

Le consommateur

**Les nouvelles technologies : constats
internet, mails, SMS, vidéos...**



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES
Huissiers de Justice associés

Me Jean-Dominique SANTRAILLE

PAU BAYONNE TARBES SOUSTONS ORTHEZ
LANNEMEZAN CASTETS

65@aap-justice.fr
www.notrehuissier.com

**PROCES-VERBAL DE CONSTAT
DESCRIPTIF**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le DIX NEUF AVRIL

À LA REQUETE DE :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEES GASCOGNE, Société Coopérative à Personnel et Capital Variables, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarbes sous le numéro 776 983 546, représentée par son Directeur Général demeurant en cette qualité au siège social 11, boulevard du Président Kennedy à TARBES 65000, ayant pour Avocat Maître Paul CHEVALLIER, membre de la SCP CHEVALLIER FILLASTRE, inscrit au Barreau de Tarbes, y demeurant 8 place du Marché Brauhauban, agissant en vertu de la grosse en due forme exécutoire d'un acte authentique reçu par Maître SEMPE, Notaire Associé à Tarbes en date du 27 juillet 2017, et en suite d'une ordonnance rendue par Madame le juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Tarbes en date du 13 avril 2022, au pied d'une requête à elle présentée le 7 avril 2022, et en suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon ministère en date du 9 mars 2022, avons été désigné par ladite ordonnance afin de dresser procès-verbal descriptif d'un immeuble situé Commune de SOUES (65430) édifié sur une parcelle cadastrée dite commune Section AB, n°112, 19 rue Maurice Thorez à SOUES.

Afin d'assurer la mission qui m'a été confiée concours de la force publique a été accordé par décision de Madame Sophie PAUZAT, Directrice des Services du Cabinet de Monsieur le Préfet du Hautes-Pyrénées en date du 15 avril 2022.

En conséquence de quoi,

Jean-Dominique SANTRAILLE, Huissier de Justice Associé, membre de la Selas ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES, titulaire de quatre offices sis 9 Cours Gambetta à TARBES (65000), 3 rue Duplaà à PAU (64000), 18 avenue de la Légion Tchèque à BAYONNE (64100 et 26 rue Jean Moulin à SOUSTONS (40140)

Certifie m'être rendu ce jour, 19 rue Maurice Thorez à SOUES (65430), accompagné de la force publique, de la SARL ADOUR SERRURES et de la SARL AB DIAG, et là étant, à 9 heures, après de multiples appels et dans l'incapacité de contacter les éventuels occupants, je fais procéder à l'ouverture forcée de la maison à 9 heures 20.

La parcelle de terrain se trouvant au 19, rue Maurice Thorez à SOUES, cadastrée Section AB - n°112 est implantée en bordure de voirie dont elle est séparée par un muret séparatif de propriétés. (Voir photo n°1)

L'accès s'effectue par un portail double battant donnant sur une allée principale au fond de laquelle se trouve un garage séparé.

La maison objet du présent procès-verbal de constat descriptif est mitoyenne avec l'édification de l'autre partie de l'ensemble immobilier qui est édifée sur la parcelle cadastrée Section AB - n°113.

Description générale :

L'accès s'effectue par un portail double battant bois donnant sur une allée pavée, garage situé en extrémité Sud.

Partie extérieure :

Côté Nord se trouve un jardin tandis que la partie Nord de la maison comporte une terrasse. (Voir photo n°3)

La voie de circulation axe Nord-sud permet de rejoindre le jardin côté Sud et le garage séparé. (Voir photos n°4 à 10)

Garage :

Le garage est coiffé par une toiture fibrociment ondulée, accessible par porte bois trois battants. (Voir photo n°11)

Les murs sont enduits d'un projeté blanc.

A l'intérieur, le garage présente la sous-face de toiture fibrociment sur charpente bois.

Sol : dalles ciment. (Voir photo n°10 à 15)

Maison :

La maison comprend des façades Nord, Ouest et Sud.

Elle est coiffée par deux toitures versant Nord, versant Sud, orientées en axe Nord-sud.

Les toitures sont recouvertes de tuiles plates avec implantation de deux cheminées.

Le mur de façade Nord est percé de deux ouvertures et comprend une terrasse donnant sur la partie de jardin située côté Nord. **(Voir photo n°16)**

Les murs de façade Ouest sont percés d'ouvertures type fenêtre avec un sas d'entrée en partie centrale. **(Voir photo n°18)**

En façade Sud, le mur est percé d'une porte-fenêtre et d'une ouverture donnant sur le jardin.

Au-devant de cette façade Sud se trouvent également une terrasse carrelée fissurée et un bloc barbecue implanté contre le mur de façade contre le mur séparatif de propriétés situé côté Est. **(Voir photos n°20 et 21)**

- Distribution :

L'accès s'effectue par un sas implanté entre les deux corps de bâtiment en façade Ouest permettant d'accéder à un hall d'entrée qui distribue côté Nord-ouest une chambre à coucher, côté Nord-est une pièce à vivre, en partie centrale côté Est, un cabinet de toilettes et une salle de bains.

Côté Sud-ouest sur une cuisine et côté Sud-est sur une nouvelle chambre à coucher.

- Sas entrée :

L'accès de ce sas s'effectue par une porte vitrée sur châssis alu, à côté de laquelle se trouve également une baie vitrée coulissante de même nature.

Le haut de la baie vitrée est constitué d'un habillage bois avec poutre bois et lambris.

A l'intérieur, le plafond est constitué d'un lambris tandis que les murs sont bruts de ciment et de projeté ciment avec ouvertures en nature de fenêtre et la porte d'entrée du bâtiment.

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien et fissuré. **(Voir photos n°22 à 24)**

Sur la partie Sud du sas à côté de la porte d'entrée se trouve un fenestron donnant sur la partie cuisine. **(Voir photo n°25)**

L'accès à la maison s'effectue par une porte bois avec poignée métallique.

Le hall d'entrée est coiffé par un plafond placoplâtre avec éclairage quatre spots intégrés.

Les murs sont recouverts de peinture.

Sur sol, parquet flottant.

Présence d'un radiateur. (**Voir photos n°26 et 27**)

- **Chambre à coucher Sud-est :**

Accessible par une porte bois avec poignée imitation alu brossé.

Le plafond et les murs sont recouverts de peinture.

Sur sol, parquet ancien.

Le mur Sud est percé d'une fenêtre double battant, double vitrage, châssis PVC pouvant être occultée par un volet roulant mécanique à commande électrique.

Sous la fenêtre, implantation d'un radiateur.

En partie Nord, placard penderie intégré avec porte bois. (**Voir photos n°28 à 30**)

L'éclairage de la pièce est assuré par une ampoule sur douille.

- **Cuisine :**

L'accès à la cuisine s'effectue depuis le sas d'entrée par une ouverture sans porte.

Le plafond est constitué par un lambris bois avec poutre apparente, recouvert de peinture blanche.

Les murs sont recouverts de peinture blanche.

Sol : parquet flottant.

Contre le mur Nord est implanté un plan de travail avec plaque de cuisson, évier double bac alimenté en eau par robinet mitigeur.

Ce plan de travail est agrémenté d'une hotte aspirante et d'un espace de logement pour une machine lave-vaisselle en partie basse.

Un comptoir central est également implanté contre le mur perpendiculairement au mur Ouest qui comprend également un radiateur et une ouverture fenêtre double battant, double vitrage.

Le mur Sud est percé d'une porte-fenêtre, double battant, double vitrage.

Les deux ouvertures de la pièce peuvent être occultées par volets roulants PVC à commande électrique.

Eclairage ampoule sur douille. (**Voir photos n°31 à 36**)

- **Salle de bains :**

Accessible par une porte bois avec poignée métallique et imitation alu brossé.

Le plafond placoplâtre est agrémenté de cinq spots intégrés et d'une bouche de ventilation type VMC.

Les murs sont carrelés.

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Contre le mur Sud se trouve une baignoire alimentée en eau par robinet mitigeur avec flexible pommeau.

Contre le mur Est, se trouvent une glace ainsi qu'un meuble salle de bains alimenté par un robinet mitigeur auquel fait face côté Ouest un bidet. (Voir photos n°37 à 42)

- **Cabinet de toilettes/WC :**

Accessible par une porte bois avec poignée métallique imitation alu brossé, un chauffage chauffe-eau assurant la production d'eau chaude sanitaire. Le chauffage de la maison se trouve implanté contre le mur Est.

Le capot protégeant le corps de cet équipement est démonté.

Contre le mur Est se trouvent une cuvette avec chasse d'eau double abattant et réglette bois contreplaqué.

Le plafond placoplâtre est percé d'une bouche d'aération et d'un trou permettant le passage de la gaine d'évacuation des gaz brûlés et du système de chauffe.

Le plafond est également agrémenté d'un éclairage spot.

Les murs sont recouverts de carrelage.

Sol, parquet flottant. (Voir photos n°43 et 44)

- **Chambre à coucher Nord-ouest :**

Accessible par une porte bois avec poignée imitation alu brossé.

Cette pièce est coiffée par un badigeon plafond en état d'usage.

Eclairage ampoule sur douille.

Les murs sont recouverts de peinture défraîchie ayant cloqué.

Le mur Ouest est percé d'une fenêtre double battant, double vitrage, châssis PVC, occultée par un volet roulant.

Côté Sud se trouve une fenêtre simple vitrage à croisillons, châssis bois, donnant sur le sas d'entrée situé au Sud de la pièce. Cette ouverture est fermée par deux volets bois.

Le sol est recouvert d'un parquet bois ancien. (Voir photos n°45 à 49)

- **Pièce à vivre Nord-est :**

Cette pièce à vivre est coiffée par un plafond lambris bois plancher bois sur poutre bois.

Les murs sont recouverts de peinture.

Contre le mur Ouest est implantée une cheminée avec encadrement briques et petit meuble de rangement attenant.

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien côté Nord.

Le mur Nord est équipé d'un radiateur et se trouve être percé d'une porte-fenêtre double battant, double vitrage, châssis PVC pouvant être occultée par un volet roulant PVC. (Voir photos n°50 à 57)

Eclairage ampoule sur douille.

- **Chambre à coucher extrémité Nord-ouest :**

Accessible par une porte en bois avec poignée métallique imitation alu brossé.

La pièce comprend un plafond recouvert de projeté blanc avec éclairage ampoule sur douille.

Le mur Ouest est percé d'une fenêtre double battant, double vitrage, châssis PVC tout comme la fenêtre Nord.

Les commandes de volets sont électriques.

Le sol est recouvert de carrelage.

Le mur Nord comprend également un radiateur. (Voir photos n°58 à 61)

Information générale :

La propriété objet du présent procès-verbal descriptif se trouve dans un quartier semi résidentiel à proximité du centre village de SOUES dans une rue calme.

Toutes les commodités se trouvent à proximité. (Poste, mairie, alimentations, médecins, école)

Le bâtiment est édifié de plain-pied avec petit jardin privatif et garage séparé.

Le bâtiment est raccordé au réseau électrique et au réseau téléphonique ainsi qu'au réseau d'assainissement collectif de la Commune de SOUES.

La production d'eau chaude sanitaire ainsi que le chauffage sont assurés par une chaudière au gaz de ville.

Puis n'ayant plus rien à constater, je me suis retiré pour dresser le présent procès-verbal de constat descriptif.

SOUS TOUTES RESERVES.

DONT ACTE.

Coût : voir original.



Jean-Dominique SANTRAILLE
Huissier de Justice Associé

ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES Huissiers de Justice associés.
Procès-verbal de Constat du 19 AVRIL 2022

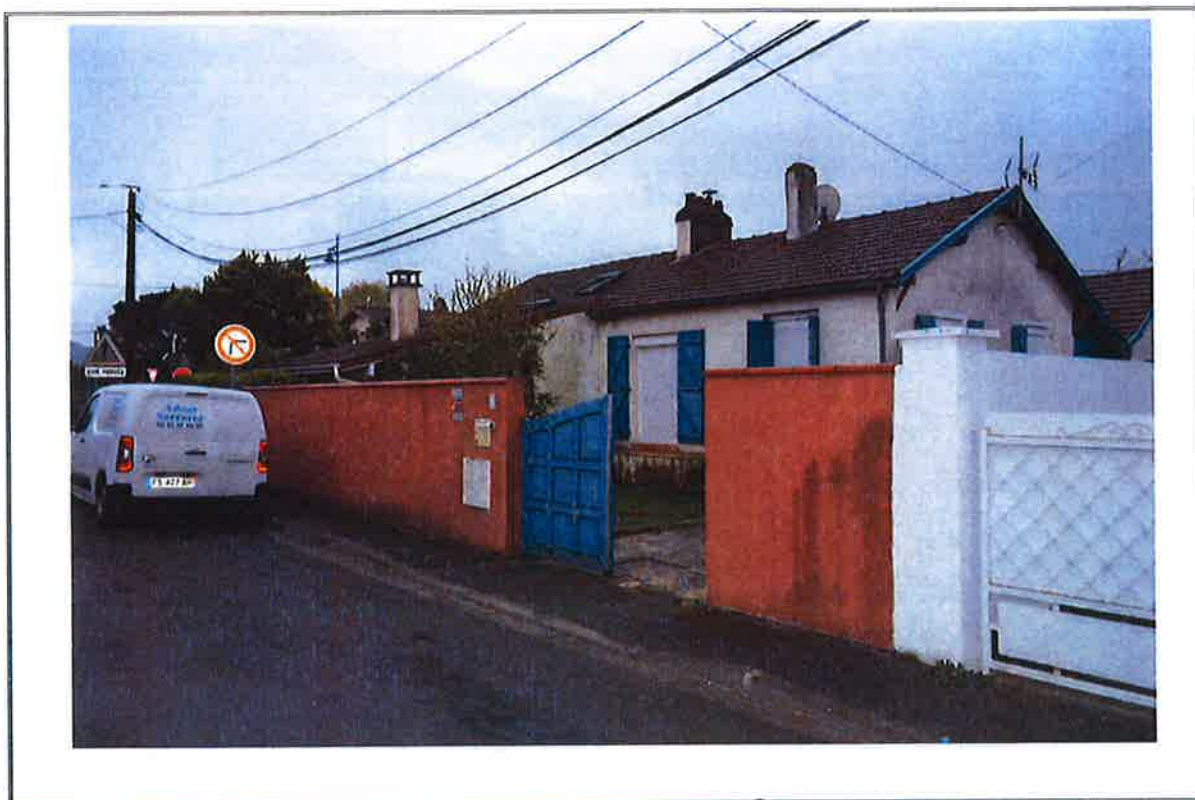


Photo n°1



Photo n°2



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES Huissiers de Justice associés.
Procès-verbal de Constat du 19 AVRIL 2022



Photo n°3



Photo n°4





Photo n°5



Photo n°6



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES Huissiers de Justice associés.
Procès-verbal de Constat du 19 AVRIL 2022



Photo n°7



Photo n°8





Photo n°9



Photo n°10





Photo n°11



Photo n°12





Photo n°13



Photo n°14





Photo n°15



Photo n°16





Photo n°17



Photo n°18





Photo n°19



Photo n°20





Photo n°21



Photo n°22





Photo n°23



Photo n°24





Photo n°25

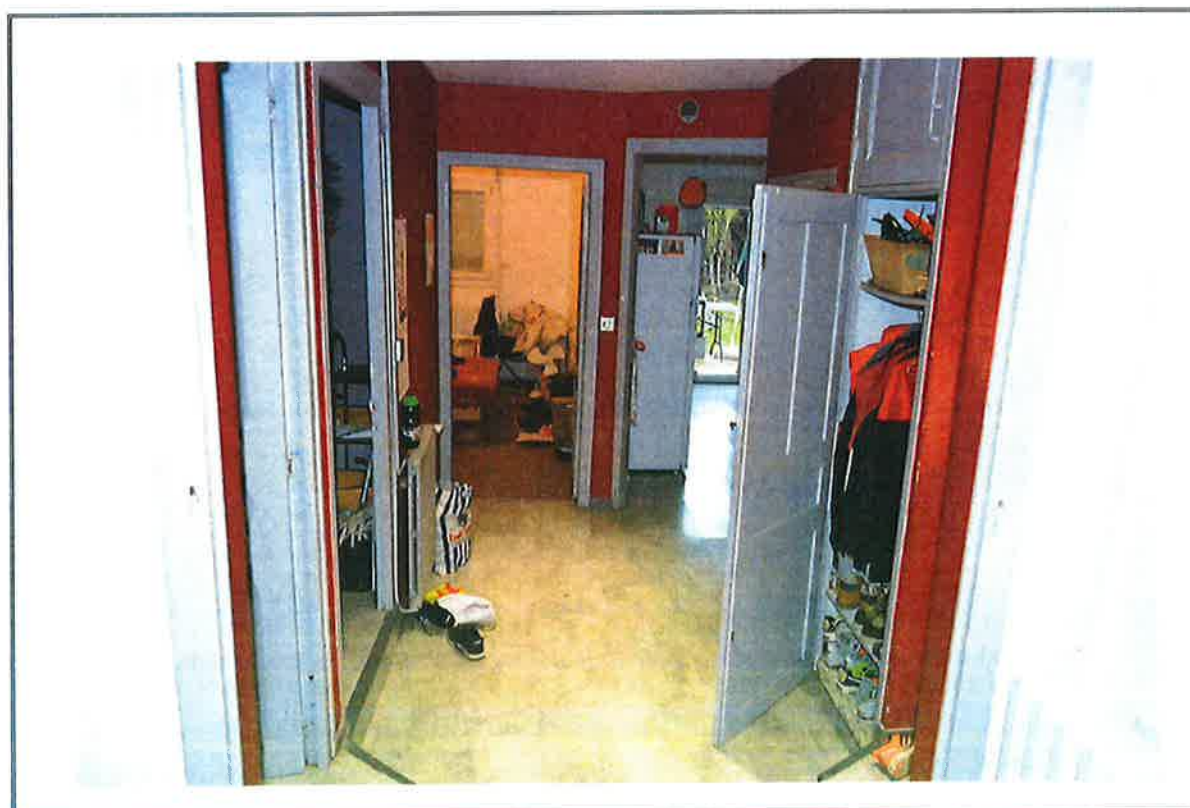


Photo n°26





Photo n°27



Photo n°28



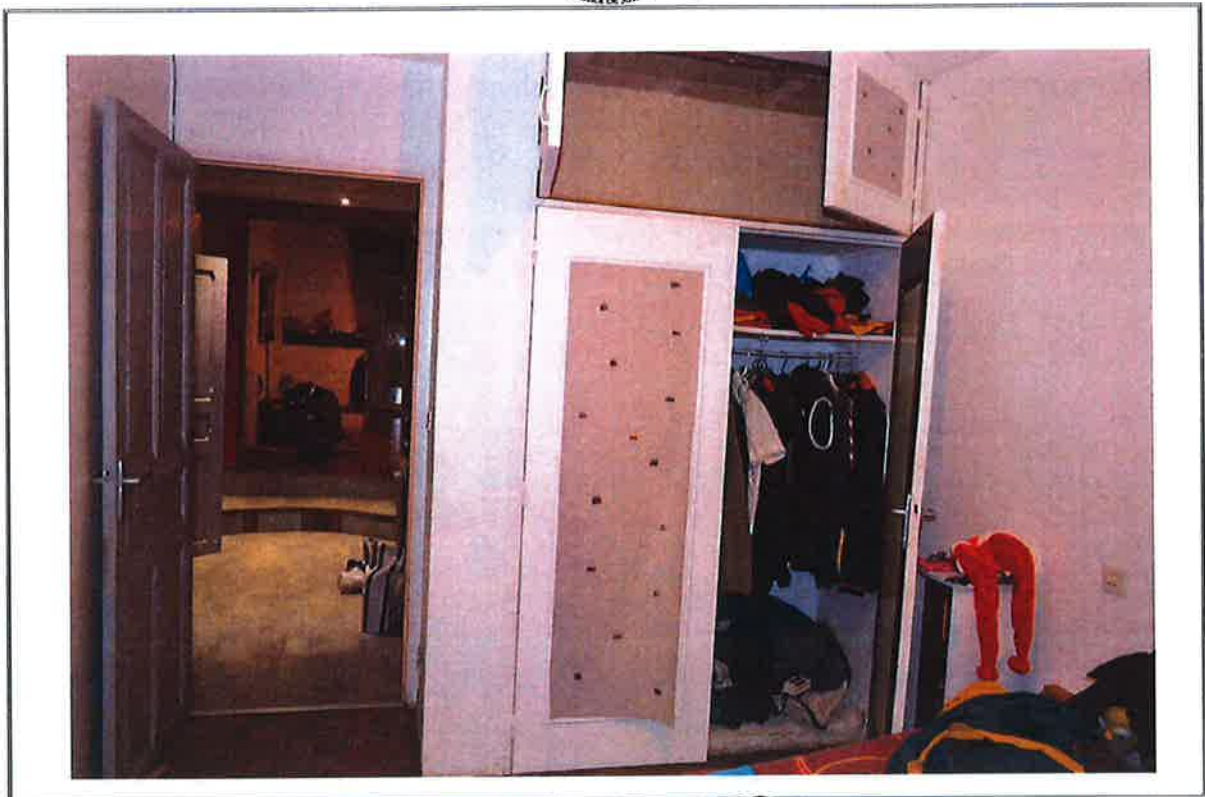


Photo n°29



Photo n°30



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES Huissiers de Justice associés.
Procès-verbal de Constat du 19 AVRIL 2022

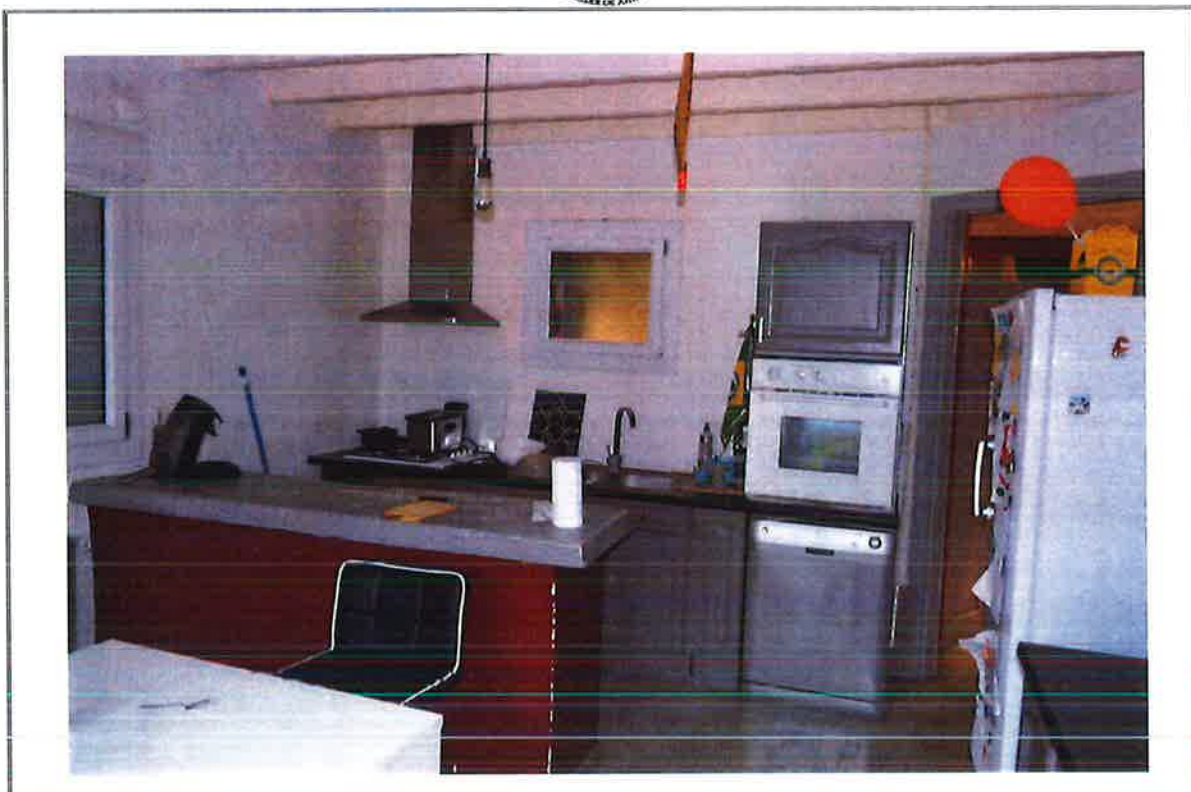


Photo n°31



Photo n°32





Photo n°33



Photo n°34





Photo n°35



Photo n°36





Photo n°37



Photo n°38





Photo n°39

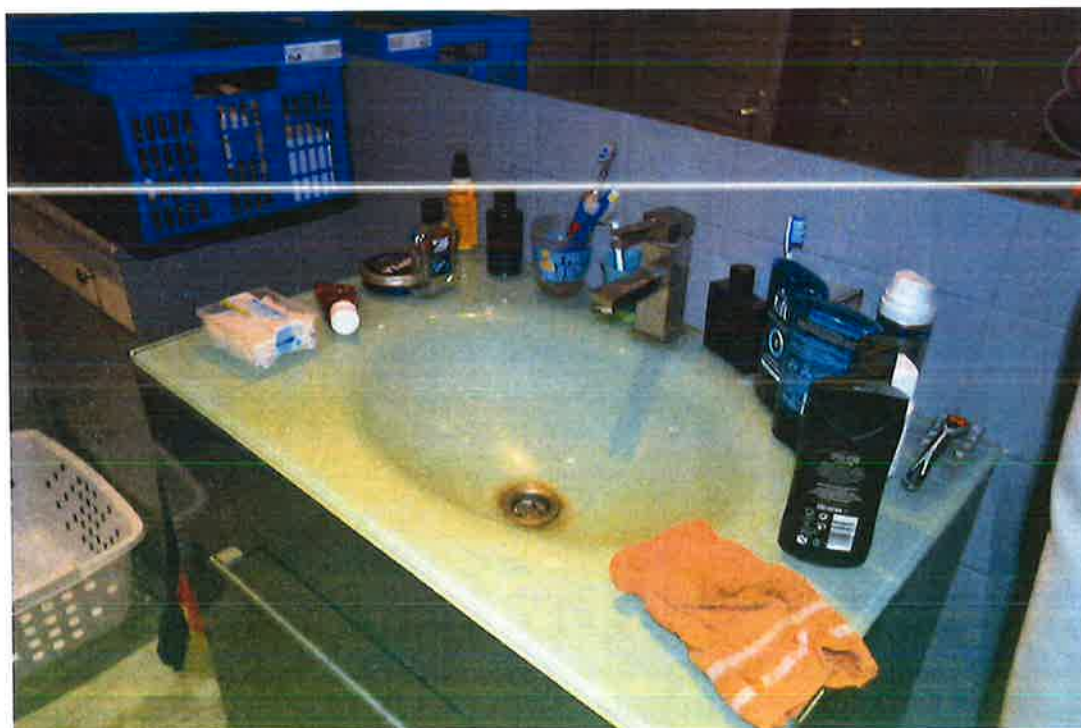


Photo n°40



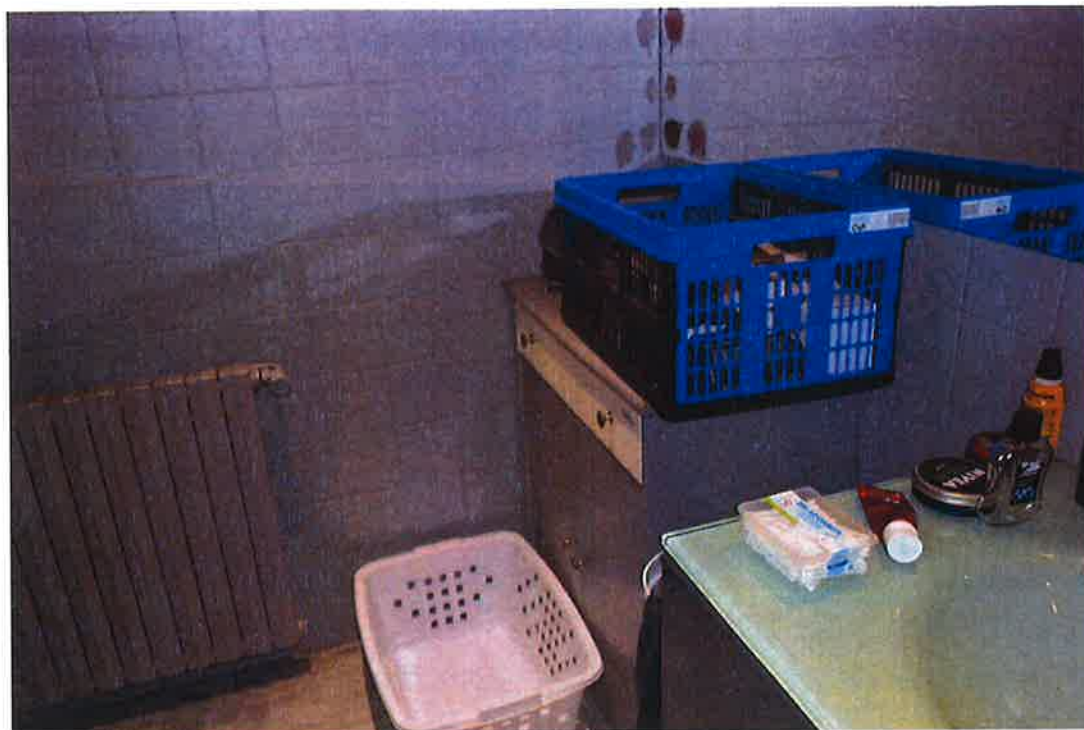


Photo n°41

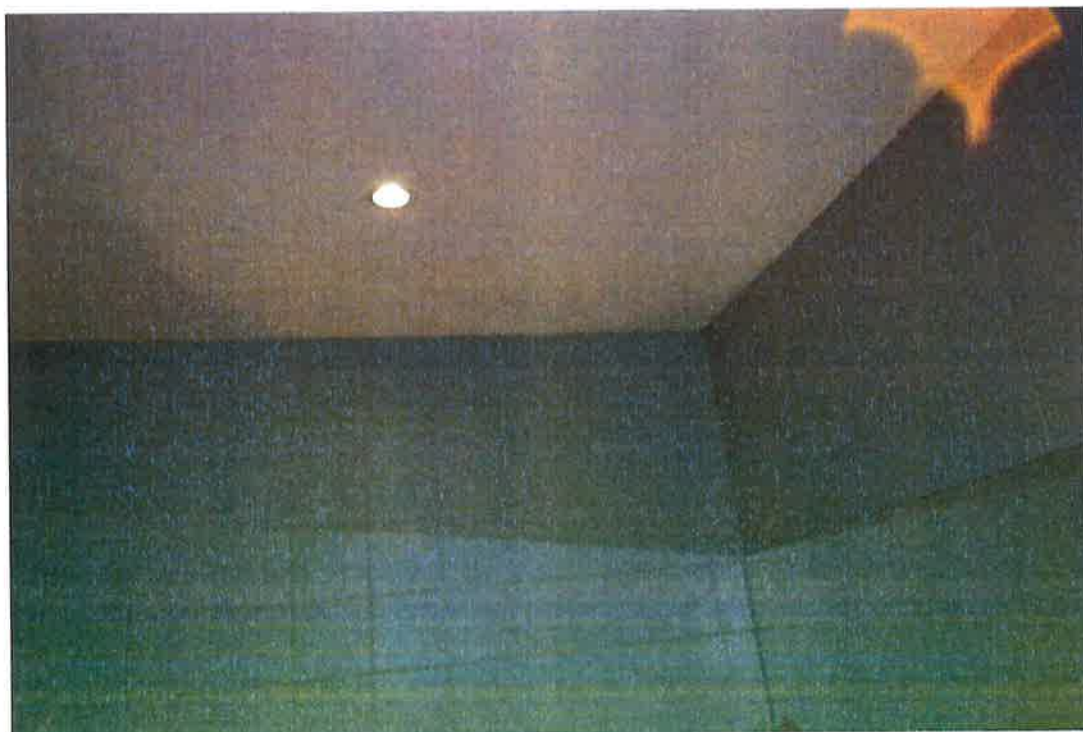


Photo n°42





Photo n°43



Photo n°44



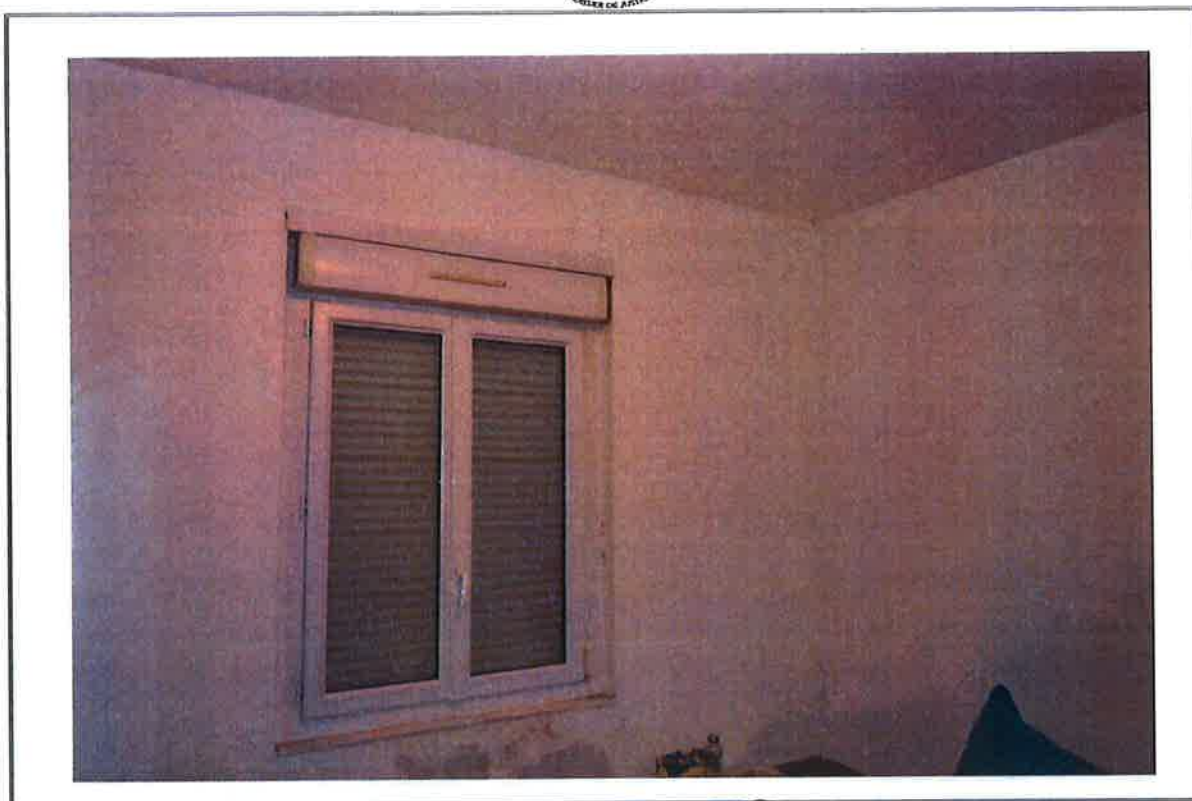


Photo n°45

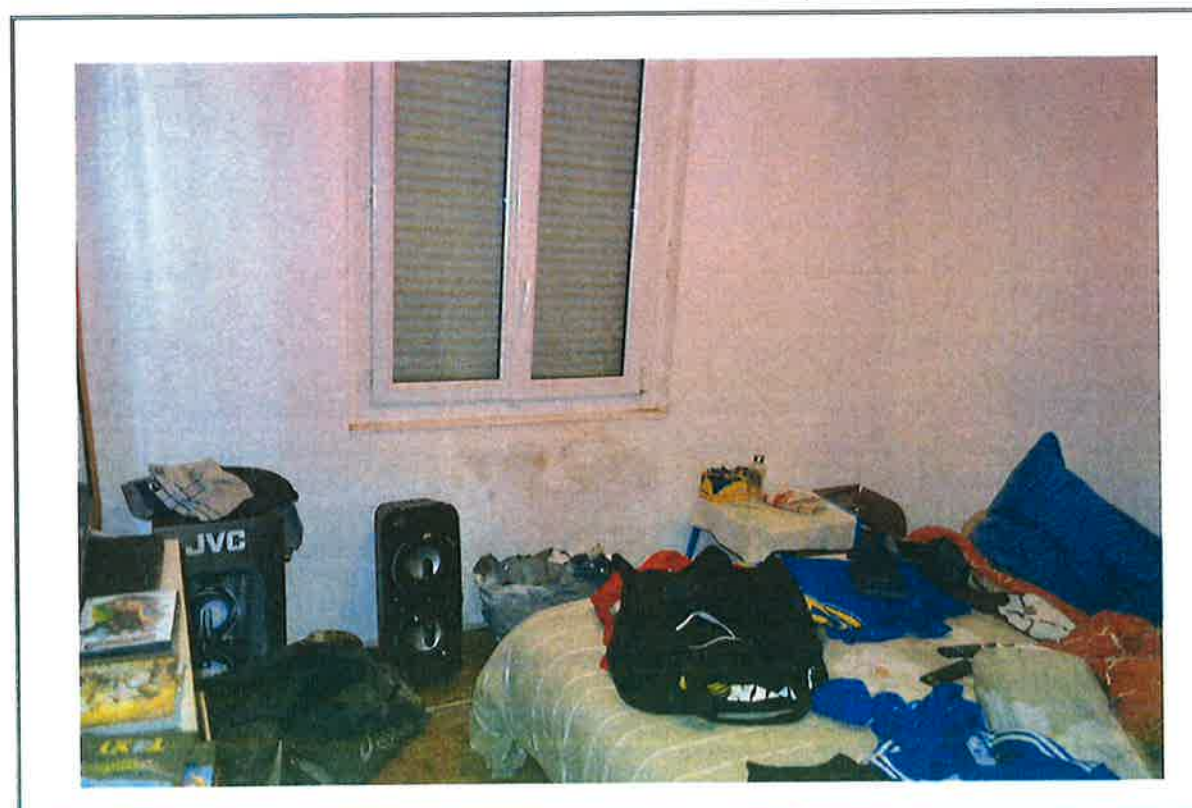


Photo n°46





Photo n°47

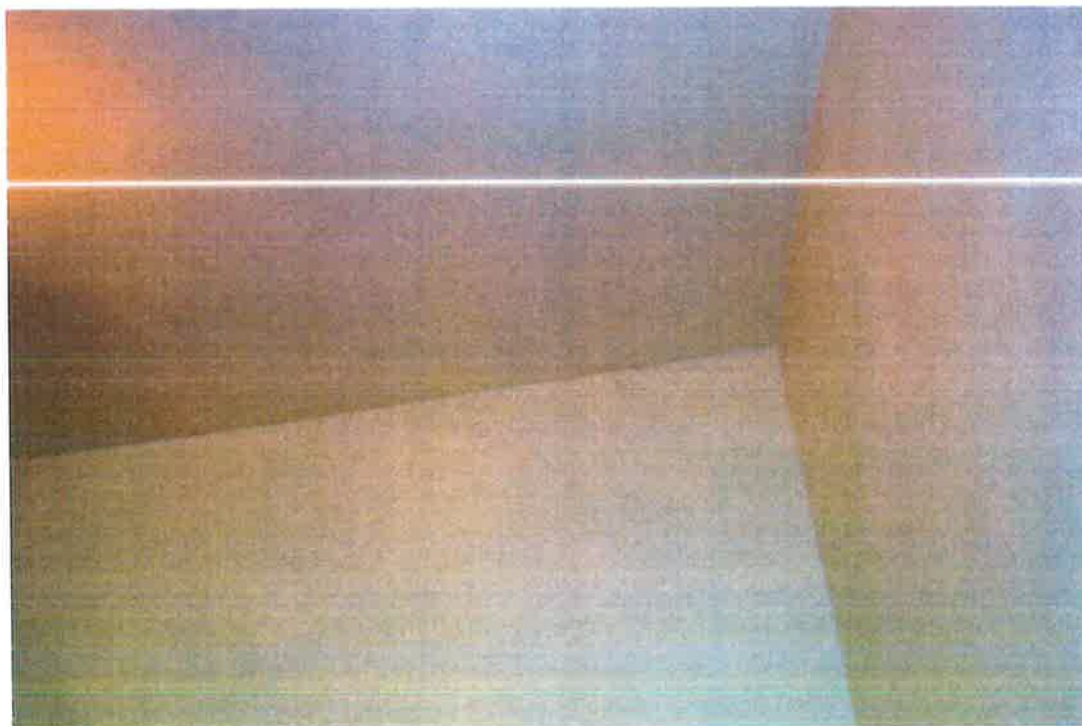


Photo n°48





Photo n°49



Photo n°50



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES Huissiers de Justice associés.
Procès-verbal de Constat du 19 AVRIL 2022



Photo n°51



Photo n°52



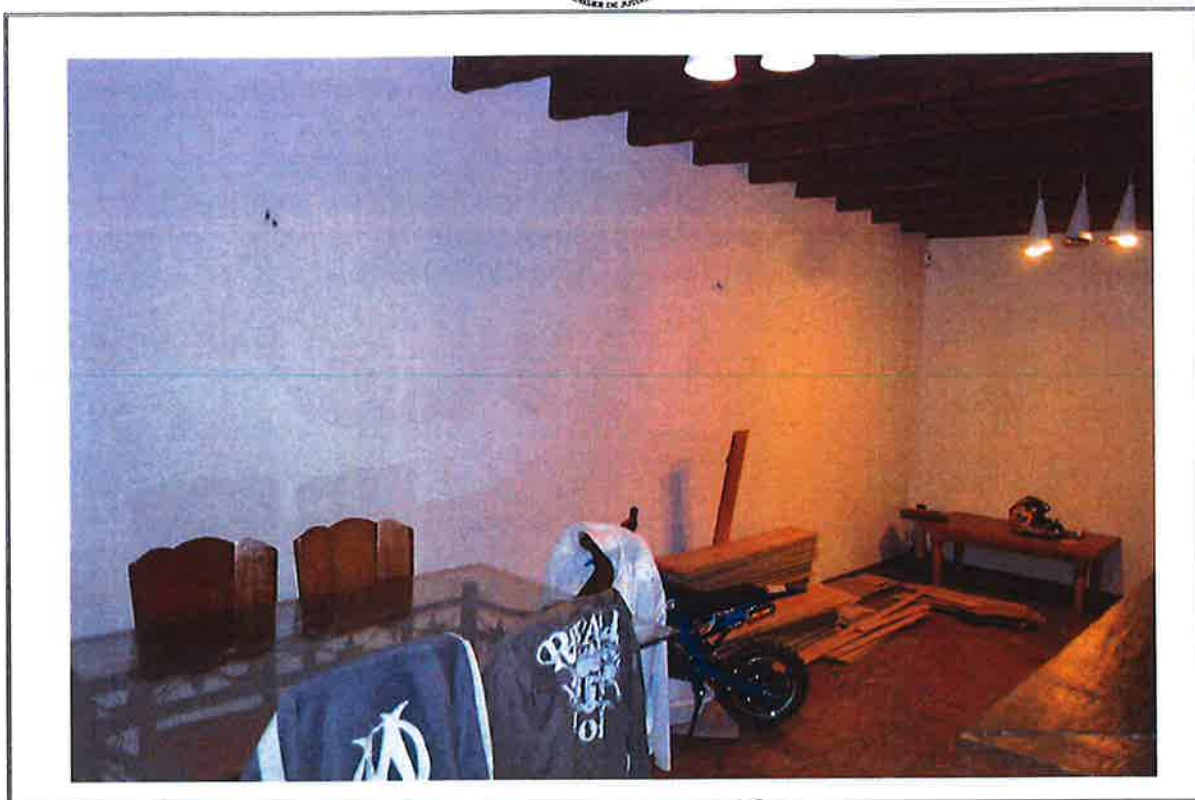


Photo n°53



Photo n°54





Photo n°55



Photo n°56



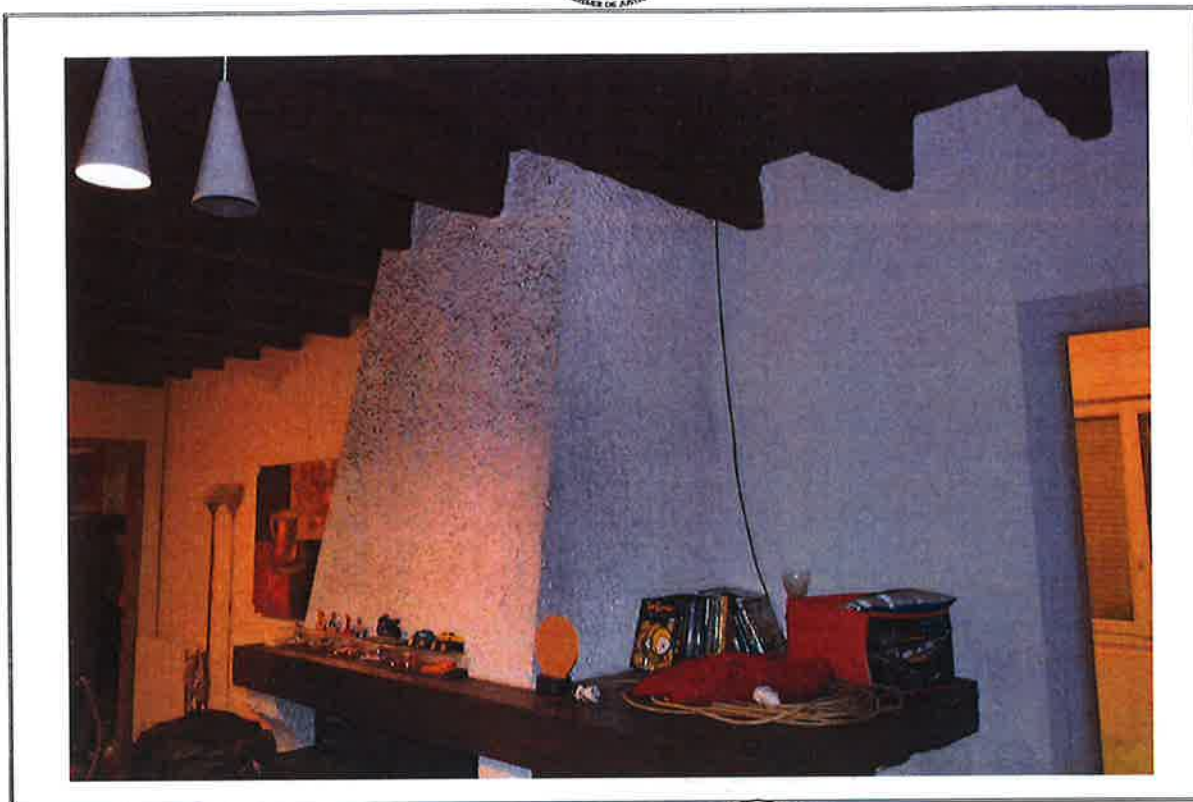


Photo n°57

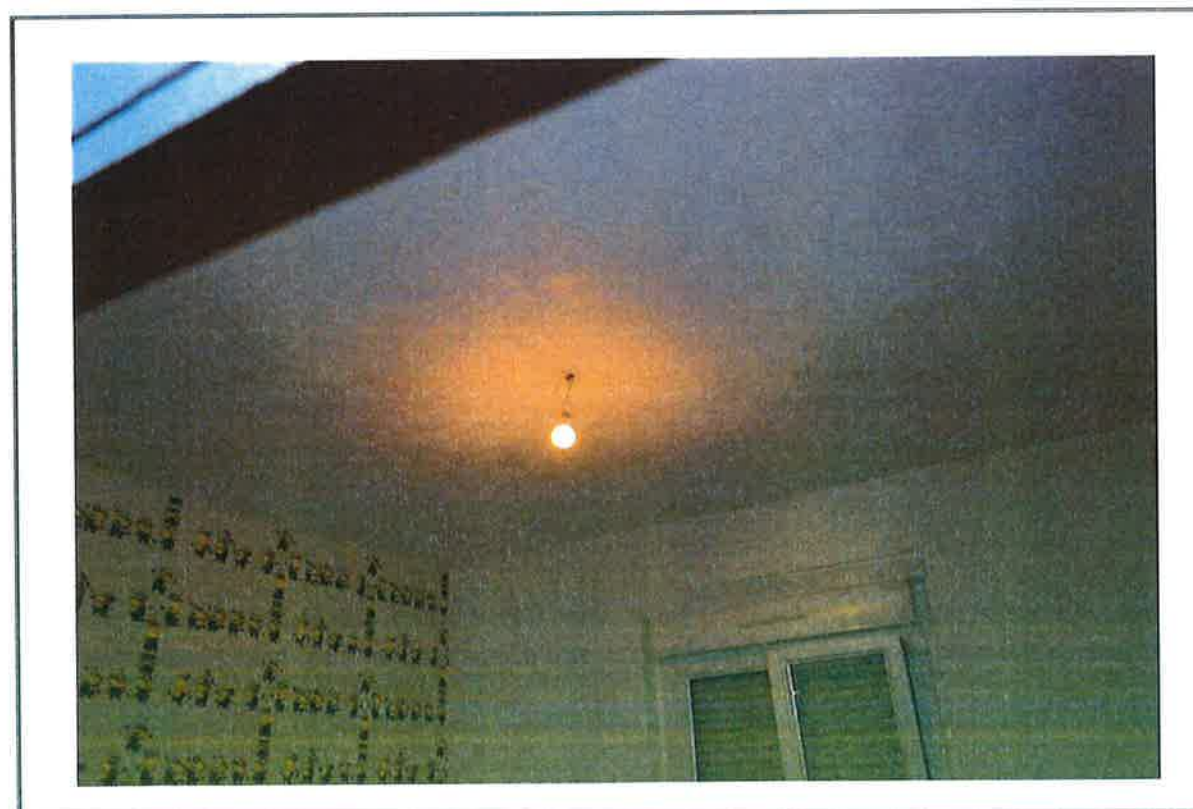


Photo n°58





Photo n°59

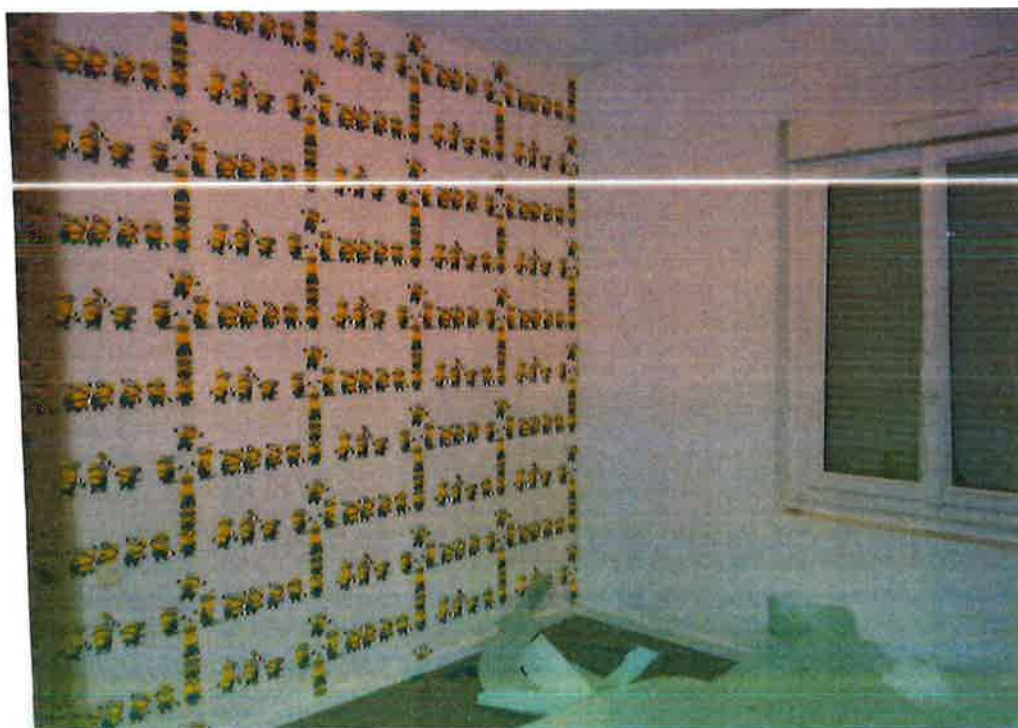


Photo n°60



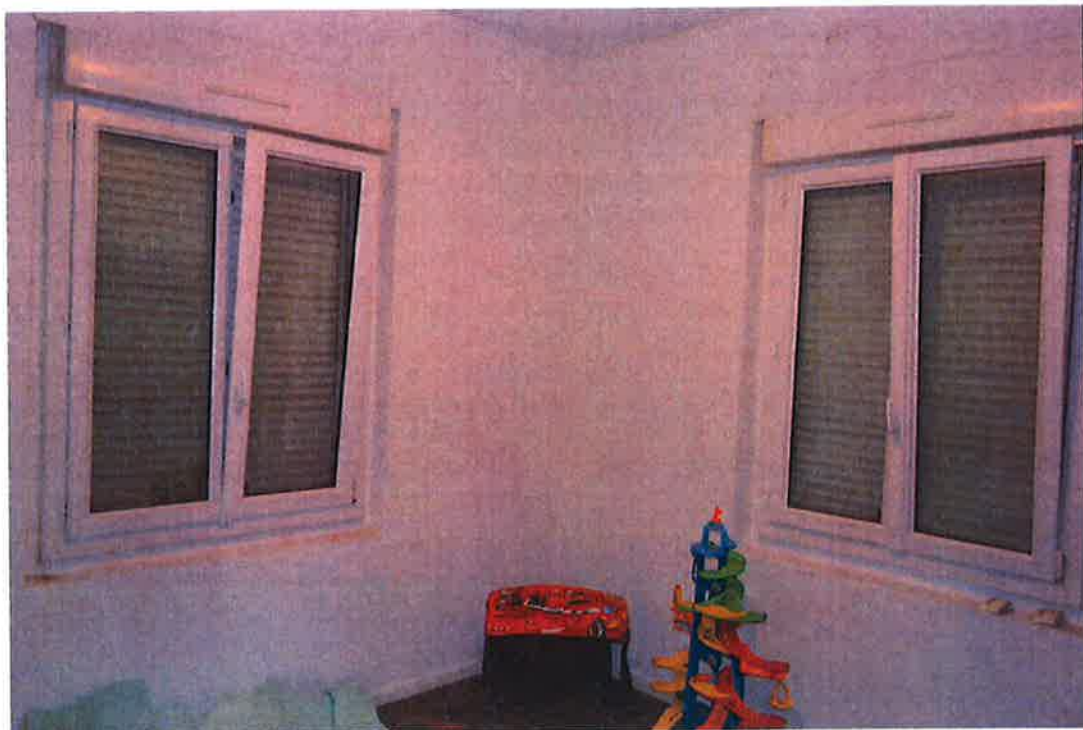


Photo n°61



Jean-Dominique SANTRAILLE

Photo n°62



Département :
HAUTES PYRENEES

Commune :
SOUES

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 23/03/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
TARBES
1, boulevard du Maréchal Juin BP 693
65000
65000 TARBES
tél. 05-62-44-40-40 -fax
sdlf.hautes-
pyrenees@dgflp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

